



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 9

Présents (8): M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, M. Jean Jacques SIBILLE, Madame Françoise GROSS,

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

Absentes (1) Frédérique MICAND (pouvoir Françoise Gross)

A été désignée comme secrétaire de séance : Daniel BRET

Retour sur le voyage de Vidrà par le collectif d'habitants

Présents : Louis Wallaert, Claude et Jacques Bagnérés, Françoise et Philippe Bréant, Eugénie Bella, Pierre Brouquet, Carmelle et Jean Claude Hery, Wanda Carminati, Robert Cartier.

Accueil très chaleureux – présentation visuelle sur les 3 jours de voyage

AG SMART vendredi 9 septembre 2022 à 19h (Daniel BRET et Jean-Jacques SIBILLE – élus référents)

- une réflexion est entreprise entre les deux communes de Vidrà et de St Martin de Clelles pour élaborer les actions communes permettant de pérenniser et enrichir le jumelage au-delà des difficultés liées à l'éloignement ;
- un journal de liaison sera élaboré dans les deux langues pour entamer un apprentissage croisé des deux langues et faciliter les connaissances et la compréhension entre les deux communautés ; le travail sera engagé pour édition durant l'hiver ;
- les jeunes seront sollicités pour tisser des liens de "correspondance" avec les jeunes de Vidrà (école de Clelles)
- plusieurs autres pistes sont déjà mises en avant pour mobiliser les actions d'échanges (autour du sport (vélo/VTT...), des activités culturelles (expo, balades poétiques) ...
- un débat sur le partenariat dans le portage de ce jumelage, entre SMART et la commune sera engagé

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2022
- 2) Règlement cimetière

Informations - questions diverses :

- 3) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions, livres jeunesse, rdv RTM-service ADS
- 4) Travaux Assainissement
- 5) Point travaux été (fuites, élagage...)



1- Approbation du compte rendu du 18 juillet 2022

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise Gross		1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				9	0	0

2- REGLEMENT DU CIMETIERE – BOURG

Madame le Maire expose au conseil municipal :

Des cavurnes sont mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y déposer exclusivement les urnes cinéraires. Elles sont placées sous l'autorité et la surveillance des services municipaux.

Les familles peuvent faire ériger une stèle exclusivement derrière la cavurne.

La stèle devra être constituée du même matériau (couleur et matière) que la dalle.

La forme est laissée à l'appréciation de la famille du défunt.

Les dimensions de la stèle :

Longueur/ Largeur maximum : 0,50m

Hauteur maximum : 0,80 m par rapport au niveau du sol

Epaisseur maximum : 0,10m

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Françoise Gross		1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				9	0	0



Un groupe de travail est mis en place pour élaborer un règlement du cimetière (Katia Arcaina, Françoise Gross, Marc Giraud, Bernard Alberelli)

Informations - questions diverses :

3) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions...

- **Captage d'eau** : une étude d'adjonction de la source de Chauplanon au réseau d'eau potable de la commune est en cours d'étude afin de limiter les risques de pénurie d'eau à l'avenir.
- **Déchets-Ordures Ménagères** : une rencontre sera organisée avec la Mairie de Clelles pour envisager une mutualisation de la plateforme de dépôt de déchets Verts (convention sur modalités d'accès...)
- **Incivilités, conflits de voisinage** : Une réunion de médiation sera envisagée avec le bailleur des logements concernés
- **Grange Martin** : Le budget de la commune, comme de toutes les communes de France, est impacté par la baisse constante des subventions, l'augmentation des coûts (énergie, matériaux...). C'est la raison pour laquelle tous les projets sont envisagés avec beaucoup de précaution par l'équipe municipale.
La commune est dans l'attente du montant définitif des travaux d'assainissement. Cet élément permettra au conseil municipal de prendre une décision s'agissant de la réalisation de ces travaux. Cette décision devrait intervenir fin 2022/ début 2023.
Lorsque cette question sera réglée, le projet « local communal /Grange Martin » sera réexaminé en concertation avec le groupe de travail « projet 5A » et la commission extramunicipale de l'urbanisme.
- **Travaux sur la commune - Fuites** : plusieurs fuites (dont 2 importantes sur le réseau principal) sur le réseau d'eau potable sont survenues cet été et ont été réparées (agent communal + Trièves Travaux)
- **Vandalisme** : Plusieurs aménagements interdisant l'accès aux quads et motos des chemins entre Pont de Chardon et Clelles ont été dégradés. Une réunion avec la mairie de Clelles est envisagée à ce sujet

Libres jeunes/ CCAS

Livres offerts aux jeunes de 3 à 18 ans (soit 43 enfants). La remise des livres a eu lieu les 27 août et 3 septembre autour d'un goûter.

4) Parking

Il est rappelé que les parkings communaux sont publics et n'ont aucun caractère d'utilisation privée. Une opération d'enlèvement des véhicules non-utilisés (épaves), stationnés sur les parkings communaux sera organisée au printemps par la CCT. Appel est lancé aux propriétaires pour rassemblement des pièces administratives nécessaires (cartes grises, certificat de non-gage)



Commune de St Martin de Celles

5) Le mois de la nuit (animation)

Une soirée d'animation en lien avec l'opération « le Mois de la Nuit » sera proposée le 29 octobre. Budget de 300€ accepté.

Animation avec l'écogarde du PNRV, David Leroy et 2 associations : AsTrieves (initiation à l'astronomie avec démonstrations de télescopes) et l'Anpcen (information sur l'éclairage public, les pollutions lumineuses).

Prochain Conseil Municipal le mardi 18 octobre à 17h30 –

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 17 h 30 se termine à 21h05

Procès-verbal approuvé le / /2022		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
ALBERELLI	Bernard	
ARCAINA	Katia	
BAVEUX	Marianne	
BRET	Daniel	
CHOLAT	Christine	
GIRAUD	Marc	
GROSS	Françoise	
MICAND	Frédérique	ABSENTE
SIBILLE	Jean-Jacques	